

GRILLE DJA Rhône-Alpes version du 17/09/2015 (date d'approbation du PDR)

				ZONES		Plaine	Défavorisée	Montagne
1) Montant de la DJA de base				Nouvelles DJA de base		10 400 €	13 400 €	21 400 €
2) Critères de majoration de la DJA		Seuils et niveaux de majorations		Taux de majoration		Montants des majorations		
Critères	Calcul	Nombre de seuils	Description des seuils et majorations par seuil	Majorations	Majoration maximum par critère	Plaine	Défavorisée	Montagne
HCF	Pas de parenté ou parenté > 3ème degré			23%	23%	2 392 €	3 082 €	4 922 €
Emploi	UTA année 4 – UTA année 1 (ou année 0)	Un seuil	0,3 UTA créés	18%	18%	1 872 €	2 412 €	3 852 €
VA	(Valeur ajoutée en année 4) – (Valeur ajoutée en année 1)	Un seuil	20 000 € d'augmentation	18%	18%	1 872 €	2 412 €	3 852 €
Intensité de l'investissement	Montant de l'investissement porté au PE, y compris la reprise de parts sociales	3 niveaux	Montant des investissements strictement inférieur à 100 000 €	5%	14%	520 €	670 €	1 070 €
			Montant des investissements compris entre 100 000 € et 400 000 €	8%		832 €	1 072 €	1 712 €
			Montant des investissements supérieur ou égal à 400 000 €	14%		1 456 €	1 876 €	2 996 €
Agroécologie	2 niveaux de critères donnant droit à une majoration forfaitaire. Si les 2 niveaux de critères sont observés, c'est uniquement le 2ème niveau qui sera retenu	Critères de 1 ^e niveau	ou – MAEC Système maintien dans les 5 ans ou – Reprise en AB de terres certifiées précédemment ou – Adhésion à une AOP ou IGP de production animale (bovins, ovins, caprins) dont le cahier des charges impose l'autonomie fourragère ou – Certification environnementale niveau 2 (Terra Vitis)	18%	23%	1 872 €	2 412 €	3 852 €
		Critères de 2 ^e niveau	ou - Conversion AB dans les 4 ans ou - MAEC Système changement dans les 4 ans ou - HVE niv III dans les 4 ans ou – adhésion à un GIEE dans les 4ans	23%		2 392 €	3 082 €	4 922 €
3) Montant de la DJA maximum				96%		20 384 €	26 264 €	41 944 €